



Présentation du Projet Médico- Soignant Partagé du GHT 94 Nord

..... 2017- 2022



Hôpitaux de Saint-Maurice
12/14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 61 61
www.hopitaux-saint-maurice.fr
f HopitauxdeSaintMaurice
@HopStMaurice

Centre Hospitalier Les Murets
17, rue du Général Leclerc
94510 La Queue-en-Brie
Tél. : 01 45 93 71 71
www.ch-les-murets.com

5
Objectifs
Transversaux

5
Filières et
Thématiques
prioritaires

Les meilleurs soins, au meilleur endroit, au meilleur moment

Le **Centre Hospitalier Les Murets** et les **Hôpitaux de Saint-Maurice** qui composent le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 94 Nord sont des établissements historiquement ancrés sur le territoire de santé. Ils proposent une offre diversifiée dans les domaines de la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, du traitement de l'insuffisance rénale chronique, des soins de suite et réadaptation enfants et adultes, et de la gynéco-obstétrique-néonatalogie.

Chacun dans leurs spécialités, ces établissements font référence. Ils ont su développer des offres d'expertise, mettre en place des coopérations et s'inscrire dans des réseaux.

La création du GHT 94 Nord et la rédaction de son Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) actent la volonté d'un travail commun, mais également le développement de nouveaux partenariats pour un maillage du territoire encore plus étroit et pour une plus grande fluidité d'accès aux soins pour nos patients.

C'est pourquoi, l'**Hôpital d'Instruction des Armées Bégin** (HIA Bégin), l'**Institut Le Val-Mandé**, les **Hôpitaux Universitaires Henri Mondor**, et l'**Hospitalisation à Domicile de l'AP-HP** ont participé à l'élaboration de ce PMSP.

Il est important de saluer le travail et l'implication de tous les professionnels (médecins, soignants, socio-éducatifs, rééducateurs...) qui ont contribué à construire ce projet et à le finaliser dans le temps imparti. Cette démarche a permis de faire un état des lieux et de poser les bases de nombreuses actions communes. Il reste maintenant à les prioriser, à les mettre en oeuvre et à en assurer le suivi pour les 5 ans à venir.

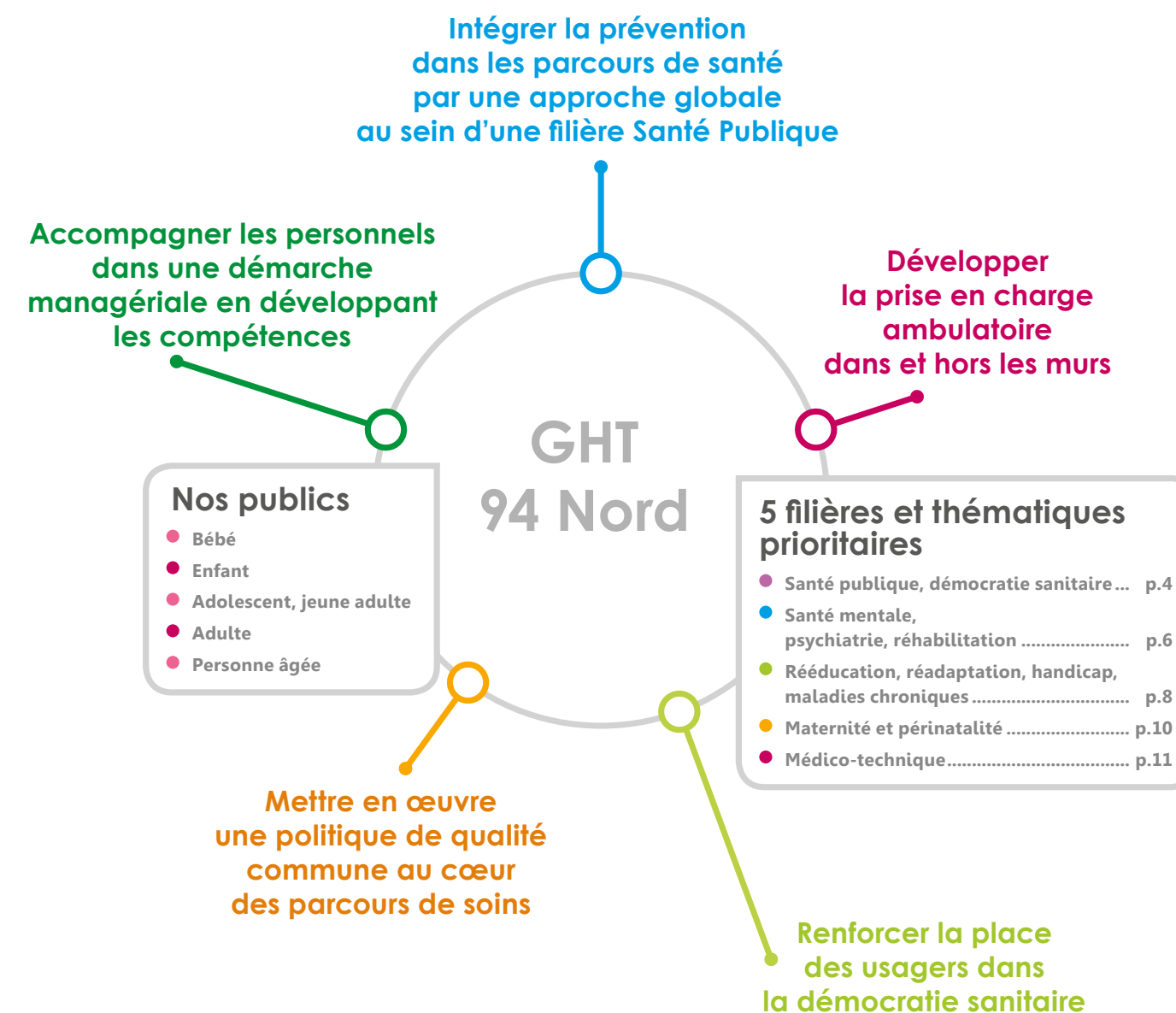
Cette plaquette est un condensé qui présente l'état d'esprit qui a prévalu lors de la conception du PMSP au travers des valeurs, des ambitions communes et des 5 grands objectifs transversaux. Elle indique également les axes principaux retenus pour les 5 thématiques et filières prioritaires, ainsi que des exemples des actions phares qui pourront être mises en place.

Le PMSP est résolument orienté sur la santé de la population de notre territoire et l'adaptation à ses besoins. Pour cela, il faut désormais résonner en **parcours de soins centrés autour du patient** en tant qu'individu singulier, et même en parcours de vie, et non plus seulement en termes de filières de soins.

C'est donc ce nouveau maillage en plus étroite collaboration patient/ville/hôpital/médico-social qui se dessine aujourd'hui sur notre territoire de santé avec ce PMSP dont les maîtres-mots sont :

- Prévention et santé publique
- Qualité et sécurité des soins
- Ambulatoire
- Coordination des parcours de soins dans et hors les murs
- Démocratie sanitaire
- Droits des patients et libertés individuelles
- Développement des compétences
- Innovation

5 objectifs transversaux



Des valeurs et...

- Accessibilité, permanence des soins, continuité, égalité, respect de la personne et de ses droits.
- Professionnalisme, responsabilité, travail d'équipe, interdisciplinarité pour fédérer l'ensemble des acteurs du soin.
- Synergies entre hôpitaux civils et hôpitaux militaires pour matérialiser le lien entre la nation et l'armée.

des ambitions partagées

- Organisation de la prise en charge des usagers tout au long de leurs parcours de soins.
- Pratiques professionnelles qui privilégient les soins personnalisés.
- Engagement collectif pour promouvoir la bientraitance, le respect des droits et libertés, l'écoute de la personne et la prise en compte de ses attentes.
- Articulation entre tous les professionnels en privilégiant l'interdisciplinarité et le partenariat pour dynamiser la démocratie sanitaire.

Santé publique, démocratie sanitaire



Faciliter l'accès aux soins et améliorer la qualité de prise en charge

- Construire des parcours de santé personnalisés, coordonnés, gradués au travers de chemins cliniques,
- Proposer aux patients des modes de prises en charge adaptés à l'évolution de leur état et au plus près de leur lieu de vie, notamment en développant et en structurant l'offre de soins à domicile et les équipes mobiles (fédération d'unités mobiles),
- Développer des modes de prises en charges innovants,
- Améliorer la qualité de la prévention et de la prise en charge des patients présentant des risques spécifiques,
- Systématiser le signalement des événements indésirables graves, et identifier les risques a priori,
- Accompagner la mise en place de professionnels de la coordination (réseaux, parcours de soins et permanence des soins),
- Accompagner le développement professionnel (DPC, Plan d'accompagnement managérial...)

Informier, accompagner l'autonomie des personnes par l'éducation et la promotion de la santé

- Développer des programmes d'éducation thérapeutique des patients et de leur famille (Addictions, Sport Santé, Programme d'activité physique adapté, et renforcer les initiatives existantes : nutrition, chutes, escarres...) : création d'une Unité Transversale d'Education Thérapeutique (UTEP)
- Mutualiser les actions de prévention et de diffusion des supports d'information,
- S'impliquer dans les campagnes nationales de dépistage et les actions de lutte contre les inégalités et les stigmatisations.

Renforcer la place et les droits des usagers

- Promouvoir la bientraitance et l'égalité qualité d'accueil et de soins,
- Structurer la réflexion éthique à l'échelle du GHT,
- Coordonner nos Commissions Des Usagers (CDU) respectives,
- Faire appel à la médiation médicale et non médicale dans les situations complexes, faire participer des patients experts et intégrer des « médiateurs pairs aidants » dans les équipes,
- Créer un groupe de travail « participation des usagers » pour renforcer la prise en compte de leur parole et leur participation à la vie hospitalière,
- Favoriser la création de conseils locaux de santé mentale,
- Promouvoir la liberté d'aller et venir en psychiatrie...

Développer l'interdisciplinarité et les actions de partenariat dans et hors les murs

- Développer une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire ouverte sur la ville pour une prise en charge globale du patient,
- Réaliser une cartographie dynamique "interne et externe" des partenariats pour disposer d'un annuaire des relations partenariales et des ressources,
- Mettre en place une plateforme d'appui territoriale "ressources multidisciplinaires" pour l'animation, la création et le suivi des partenariats.

Dès aujourd'hui et Horizon 2018

- Participation à de nombreuses actions de prévention et de destigmatisation : Semaines d'information sur la santé mentale, Semaine de sécurité des patients, Journée mondiale de lutte contre la douleur, Journée de prévention AVC, Semaine nationale du rein...
- 9 programmes d'ETP autorisés par l'ARS et autant de projets d'éducation thérapeutiques.
- Une première Commission des Usagers prévue pour fin 2017.

Santé mentale, psychiatrie, réhabilitation

Les axes transversaux

Renforcer l'accessibilité aux soins

- Replacer les Centre médico-psychologiques (CMP) au centre des soins ambulatoires et appliquer la charte des CMP du Val-de-Marne,
- Diminuer les délais d'attente dans les CMP,
- Eviter les ruptures dans le parcours de soins des patients,
- Former des infirmiers de coordination des parcours de soins

Renforcer notre rôle dans la gestion des urgences psychiatriques

- Participer à la réflexion menée par l'Agence Régionale de Santé, notamment concernant la mise en place d'une régulation au sein du CHU Henri Mondor,
- Systématiser la fiche de liaison Urgences/CMP,
- Organiser le suivi des signalements post-urgences,
- Améliorer l'orientation et le parcours du patient par une meilleure connaissance des acteurs,
- Améliorer le dispositif d'urgence médico-psychologique avec l'expertise de l'HIA Bégin...

Développer des programmes de réhabilitation

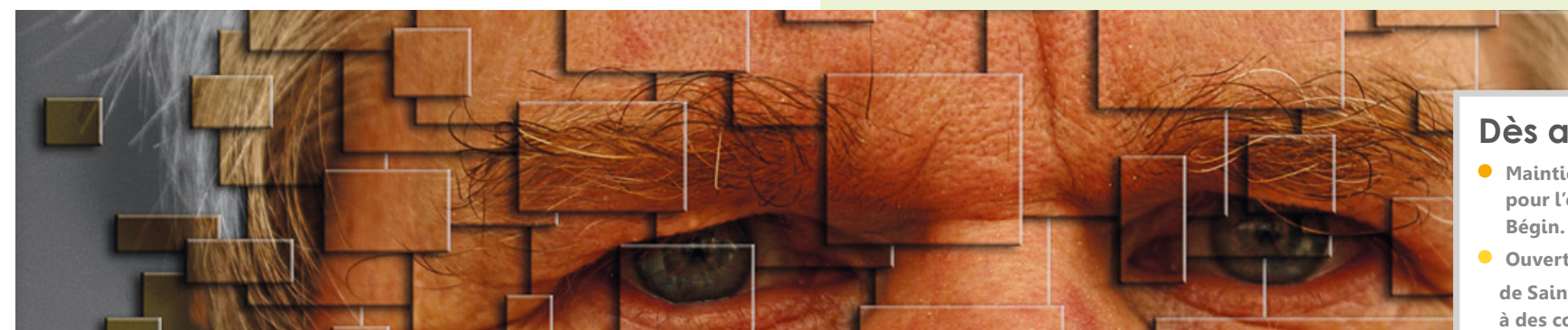
- Evaluer l'efficacité des pratiques via des indicateurs cliniques,
- Créer un Centre de réhabilitation territorial...

Améliorer l'hospitalisation en lien avec les impératifs législatifs

- Assurer la qualité et la sécurité des soins notamment en s'appuyant sur des outils informatiques adaptés, en renforçant la formation et les échanges de bonnes pratiques,
- Veiller au respect des droits des personnes hospitalisées,
- Développer la culture de prise en charge de la douleur en lien avec les Comité de Lutte contre la douleur (CLuD),
- Réduire les hospitalisations inadaptées en développant les liens avec le secteur médico-social et notamment avec l'Institut Le Val Mandé,
- Améliorer les conditions d'hébergement des personnes hospitalisées...

Soins somatiques

- Favoriser l'accès des patients du CH Les Murets aux unités des Hôpitaux de Saint-Maurice (unité Laennec, maternité, consultations spécialisées...)
- Mettre en œuvre des partenariats avec le CHU Henri Mondor et l'HIA Bégin pour faciliter l'accueil de nos patients dans certaines spécialités,
- Développer l'accès des patients de psychiatrie à la médecine de ville...



Les parcours spécifiques



Parcours des enfants

- Conforter/renforcer l'existant et développer l'offre de soins des différents publics et pathologies :
 - la périnatalité
 - les enfants de 2-12 ans
 - les adolescents 13-18 ans
 - les troubles envahissants du développement, les troubles du spectre autistique,
- Créer un Centre de référence pour les enfants cérébro-lésés en partenariat avec le pôle SSR enfants,
- Développer les équipes mobiles en partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance, et pour le Centre de ressources en psychiatrie de l'enfant sourd,
- Développer la télémédecine pour la consultation adoption...



Parcours des ados et jeunes adultes

- Réfléchir à l'évolution des modalités de prise en charge,
- Renforcer les liens entre les pôles de psychiatrie adultes et enfants,
- Construire des partenariats avec le secteur médico-social (Institut le Val-Mandé) et avec la médecine de ville,
- Cartographier les structures du territoire...



Parcours des personnes présentant des addictions

- Réfléchir à la création d'une équipe mobile addictologie et à un projet de SSR addicto-psychiatrie,
- Développer les consultations en addictologie sur le nord de notre territoire.



Parcours des populations en situation de précarité

- Créer des Lits Haltes Soins Santé psychiatriques,
- Etendre le territoire de l'EMPP/PASS du CHM au pôle 94G16,
- Développer des partenariats : SIAO, bailleurs sociaux...



Parcours des personnes âgées

- Optimiser les liens entre psychiatrie et SSR pour les bilans mémoire,
- Développer la télémédecine, les équipes mobiles,
- Créer des référents géronto-psychiatres dans les pôles,
- Améliorer l'évaluation pour une meilleure orientation : plateforme géronto-psychiatrique, ...

Dès aujourd'hui et Horizon 2018

- Maintien d'une activité d'électro-convulsivo thérapie pour l'ensemble des patients du GHT localisée à l'HIA Bégin.
- Ouverture de l'unité de soins somatiques des Hôpitaux de Saint-Maurice aux patients du CH Les Murets et accès à des consultations spécialisées.

Rééducation, réadaptation, handicap, maladies chroniques



Les parcours spécifiques

Parcours Soins de suite et rééducation Enfants

- Accroître l'activité avec un recrutement de patients pro-actif en lien avec l'AP-HP et le médico-social,
- Renforcer les projets de télémédecine
- Pour la filière neurologique :
 - Préserver les activités emblématiques sur les pathologies neurologiques acquises et non acquises,
 - Prioriser la prise en charge des troubles des apprentissages,
 - Développer la prise en charge des troubles de comportement et des lésions cérébrales en lien avec la pédopsychiatrie (projet de Centre de référence pour les enfants cérébro-lésés)
 - Structurer les filières de niche : syndrome du bébé secoué, paralysie obstétricale du plexus brachial, enfants cérébro-lésés sans parole, troubles de la déglutition, dysoralité...
- Pour la filière appareil locomoteur :
 - Préserver les activités emblématiques qui constituent un axe différenciant,
 - Développer et structurer les activités innovantes comme les infections ostéo articulaires, la cancérologie et les filières de niche comme les malformations des membres et l'ostéogénèse imparfaite.

Parcours Soins de suite et rééducation Adultes

- Réfléchir à un projet architectural évolutif permettant le regroupement des hôpitaux de jour, la rationalisation de l'hospitalisation complète, la centralisation des plateaux de soins,
- Dynamiser la filière appareil locomoteur en développant notamment l'ambulatoire et les bilans pour la prise en charge de l'ostéoporose et de la post- ligamentoplastie du genou,
- Pour la filière neurologique :
 - Poursuivre son développement sur les pathologies neurologiques « emblématiques »,
 - Réfléchir à une unité de soins complexes (trauma crâniens, AVC...)
 - Structurer une filière neurologie/gériatrie/ vasculaire autour d'une prise en charge globale intra et extrahospitalière,
 - Se positionner sur des filières de niche comme les paralysies cérébrales et le polyhandicap, les affections médullaires avec paraplégie, l'urodynamique.



- Pour la filière gériatrique :
 - Structurer et formaliser les réseaux de soins de la personne âgée polyopathologique et coordonner le parcours en s'appuyant sur les équipes mobiles géronto-psychiatrie et en lien avec les équipes du pôle P3R,
 - Permettre l'augmentation des places d'Hôpital de Jour pour le CHM en lien avec l'Hôpital Saint-Camille,
 - Créer une unité géronto-diabétologie de 15 lits en continuité avec le projet d'unité de géronto-neurologie,
 - Organiser une filière nutritionnelle et diabétologie gériatrique en lien avec l'HIA Begin,
 - Partager le référentiel de pratique associée à l'Unité Cognitivo-comportementale Alzheimer (UCC).

Parcours et gradation des soins des patients insuffisants rénaux

- Développer la dialyse hors centre pour les patients autonomes, mais aussi pour les personnes âgées et dépendantes vivants à domicile ou en EHPAD,
- Renforcer les coopérations avec les professionnels de santé du territoire et notamment le CHU Henri Mondor pour améliorer le parcours de soins,
- Poursuivre les programmes d'éducation thérapeutique,
- Développer les échanges médicaux en MCO et les actions de formation des infirmiers de l'HIA Begin,
- Poursuivre et développer l'activité de SSR néphrologique-dialyse-transplantation.

Les axes transversaux (SSR adultes et enfants)

Développer les complémentarités entre les différentes spécialités et entre flux adultes et enfants

- Elargir l'utilisation des ressources transversales du SSR (plateaux techniques de rééducation, et notamment P3R) à toutes les populations atteintes de handicap visible ou non pour anticiper la sortie d'hospitalisation complète,
- Harmoniser les pratiques de gestion des flux de patients (via Trajectoire) et définir un référentiel de parcours clinique des patients, repenser et optimiser les parcours patients.

Structurer l'activité

- Développer l'efficacité pour stabiliser l'activité, restaurer/restructurer le capacitaire, développer l'ambulatoire, réduire les longs séjours, structurer l'HAD,
- Développer les partenariats avec des établissements porteurs des filières innovantes et filières de niche (HIA Begin, CHIC/CHIV...).

Dès aujourd'hui et Horizon 2018

- Elargissement des ressources du pôle P3R à l'unité de Soins de suite et rééducation gériatrique (SSRG) du CH Les Murets.

Maternité et périnatalité

Pour les futures mères, mères et jeunes enfants autour de la périnatalité

- Améliorer l'accueil et la prise en charge notamment en simplifiant les modalités d'admission,
- Développer l'activité de chirurgie fonctionnelle en gynécologie en partenariat avec l'HIA Bégin et diversifier l'offre de soins (consultations des parturientes diabétiques en partenariat avec le CHU Mondor),
- Créer une identité forte et développer le concept de Maternité amie des papas,
- Renforcer les partenariats avec les acteurs de la périnatalité du territoire.

Pour la santé mentale des mères et des jeunes enfants

- Renforcer et développer le champ d'action des unités de périnatalités existantes,
- Développer l'offre de soins notamment avec le projet de Centre d'Accueil à Temps Partiel (CATTP) tous petits dans le pôle 94i02/CCASA,
- Evaluer le besoin en lieux d'accueil pour les mères psychotiques et d'un lieu de ressources pour la périnatalité,
- Mettre en place un groupe de travail périnatalité transversal.



Dès aujourd'hui et Horizon 2018

- Inviter des représentants permanents et ponctuels du Centre Hospitalier Les Murets au staff mensuel du pôle Femme-Enfant.

Médico-technique

Imagerie médicale

- Mettre en place un partenariat avec l'HIA Bégin pour élargir l'offre de services mutuelle en imagerie et pour la formation et le travail en réseau des équipes paramédicales.
- Organiser la coopération des deux services d'imagerie pour garantir la continuité des soins et étudier notamment la mise en place d'une plateforme de télé-interprétation,

Pharmacie à Usage Intérieur

- Poursuivre la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse,
- Etudier la mise en œuvre des points de convergence possibles entre les pharmacies des Hôpitaux de Saint-Maurice et du CH Les Murets à court terme, notamment :
 - Convergence des systèmes d'information pharmaceutiques,
 - Permanence pharmaceutique unique,
 - Mutualisation de l'activité de rétrocession, mutualisation du préparatoire,
 - Partage de la pharmaco-technie,
 - Mise en place d'un entretien pharmaceutique de sortie...
- Etudier la mise en œuvre des points de convergence possibles à long terme, notamment :
 - Automatisation de l'approvisionnement,
 - Automatisation de la préparation des doses à administrer (PDA) et dispensation nominative,
 - Développement de l'activité de pharmacie clinique (activité d'analyse pharmaceutique, conciliation médicamenteuse, éducation thérapeutique),
 - Synergie des expertises et mutualisation des supports qualité,
 - Création d'une plate-forme logistique commune...

Hygiène hospitalière

- Etudier la mise en œuvre possible d'orientations communes dans le cadre du GHT 94 Nord, notamment :
 - Réalisation d'une formation en hygiène hospitalière dans le cadre du DPC,
 - Harmonisation du système d'information pour l'accès au dossier patient informatisé,
 - Dématérialisation des données microbiologiques des patients,
 - Mutualisation des procédures et supports relatifs à l'hygiène hospitalière,
 - Mutualisation du pilotage de la gestion du risque infectieux hospitalier pour la certification.

Biologie médicale

- Définir les partenariats qui détermineront l'organisation de la biologie médicale.



Dès aujourd'hui et Horizon 2018

- Création d'un Département d'Information Médicale de territoire,
- Mise en place d'un temps médical partagé pour l'hygiène hospitalière de territoire,
- Mutualisation des achats réalisés par les deux pharmacies dans le cadre du RESAH.
- Partenariat avec l'HIA Bégin pour élargir l'accès mutuel à l'offre de soins en imagerie notamment concernant l'ostéodensitométrie, l'échographie et l'imagerie mammaire.
- Mise en place de vacations d'un radiologue et d'un manipulateur radio des Hôpitaux de Saint-Maurice pour l'IRM et le scanner à l'HIA Bégin